



Figure 5 Limite des zones de potentiel archéologique. Trait vert = limite du secteur à l'étude, trait noir = limite marine de 100 m, trait rouge et hachure noir = limite des zones de potentiel archéologique (fond de carte 22 B/11, 22 B/12, 22 B/13 et 22 B/14, Énergie, Mines et Ressources Canada)